

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Educations corporelle (Partie IV)</b>
<b>Section(s)</b>	- <b>(2 ECTS)</b> Bachelier Instituteur(trice) Maternelle - Instituteur(trice) préscolaire - Cycle 1 Bloc 2

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Alexis DEWEZ	30	Quad 2

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
Education corporelle - Partie 4	30h	Lucile DELCOUR Alexis DEWEZ

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Education corporelle - Partie 4</b> : 4h de théorie, 18h d'exercices/laboratoires, 8h de travaux

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Education corporelle - Partie 4</b> : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Notions théoriques des cours :  1. Education corporelle - Partie 1 2. Education corporelle - Partie 2

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal</li> <li>◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations</li> </ul> </li> <li>• Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques</li> <li>◦ Mettre en oeuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques</li> </ul> </li> <li>• Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle</li> <li>◦ Mettre en question ses connaissances et ses pratiques</li> <li>◦ Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques</li> <li>◦ Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).</li> </ul> </li> <li>• Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement</li> </ul>

- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
  - Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
  - Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté
  - Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
  - Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

### Acquis d'apprentissage spécifiques

Au terme de cette activité, l'étudiant sera capable de :

- comprendre et mémoriser le vocabulaire spécifique à la discipline
- planifier, appliquer, concevoir des mises en situation d'apprentissages significatives, variées, adaptées aux élèves et en adéquation avec les programmes d'enseignement
- établir des liens pertinents entre théorie et pratique
- gérer un groupe d'enfants (atmosphère sereine, sécurité,...) lors des activités corporelles et psychomotrices
- Maîtriser des notions de base en ce qui concerne l'accoutumance à l'eau pour les enfants
- Prendre en main une activité d'accoutumance à l'eau

### Contenu de l'AA Education corporelle - Partie 4

- Psychomotricité pratique : application des notions théoriques sur le terrain. Pratique corporelle ; Animation d'une séance de PM par petit module
- Développement psychomoteur et éducation perceptivo motrice de l'enfant
- Accoutumance à l'eau : Initiation à cette notion d'accoutumance et transfert des acquis d'apprentissages établis en psychomotricité au sein de ce module par la pratique.

### Méthodes d'enseignement

**Education corporelle - Partie 4** : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, activités pédagogiques extérieures, Pratique corporelle

### Supports

**Education corporelle - Partie 4** : copies des présentations, syllabus, notes de cours, notes d'exercices, Documents pédagogiques

### Ressources bibliographiques de l'AA Education corporelle - Partie 4

- La psychomotricité au service de l'enfant. Staes et Lelièvre. Editions De Boeck. Collection : « outils pour enseigner ».
- Le développement de l'enfant de la naissance à 7 ans. Josianne Lacombe ; Editions De Boeck. Collection : « outils pour enseigner ».
- Divers ouvrages et encyclopédies concernant le corps humain et l'éducation à la santé.
- ....

F. WAUTERS-KRINGS, (psycho)motricité, soutenir, prévenir et compenser, Ed. de Boeck, Bruxelles.

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE, AGERS, Développement corporel, répertoire d'activités pour une éducation globale des enfants de 2ans 1/2 à 8 ans, Frameries

M FRANCOTTE, Eduquer par le mouvement, Ed. de Boeck, Bruxelles La psychomotricité au service de l'enfant. Staes et Lelièvre. Editions De Boeck. Collection : « outils pour enseigner ».

<b>Évaluations et pondérations</b>	
<b>Évaluation</b>	Note d'UE = note de l'AA
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Education corporelle - Partie 4 : Français
<b>Méthode d'évaluation de l'AA Education corporelle - Partie 4 :</b>	
Module accoutumance à l'eau 20/60 (Partie pratique ainsi que petit test théorique)	
Module psychomotricité (p.) 40/60 (Partie pratique)	
Attention :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une maîtrise insuffisante d'un acquis d'apprentissage essentiel, même s'il est évalué dans une seule AA, peut à lui seul entraîner l'échec à l'UE.</li> <li>• Les étudiants en situation d'échec en 1ère session devront représenter des épreuves pratiques et/ou théoriques sur tous les modules non réussis du programme d'éducation corporelle.</li> </ul>	

Année académique : **2021 - 2022**